Question 8

Objectif évaluateur	1.1.4.1.3	Montrer des mesures de marketing	10 points
		pour le site	

Situation de départ

Chaque région souhaite être aussi attractive que possible. Une région comprend un ensemble de territoires adjacents présentant des caractéristiques géographiques, économiques et politiques communes. Lorsqu'un lieu/une région est attrayant-e, la commune bénéficie de recettes fiscales et le nombre des offres d'emploi augmente. Les réseaux internationaux d'aujourd'hui définissent de nouvelles exigences pour l'attractivité d'un lieu et il faut tenir compte des conditions-cadres pour le développement d'un lieu attrayant/d'une région attrayante. Avec la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), la Confédération fixe des conditions-cadres pour le développement d'une région.

Cette question est composée de deux parties (a. et b.). Vous pourrez obtenir 10 points au maximum.

Tâche

a. Au niveau cantonal, régional et communal, nous connaissons divers instruments de coordination et de direction (plans) qui orientent le développement du territoire et prennent à cet égard divers aspects en considération. Citez trois de ces instruments de coordination et de direction (plans) possibles et expliquez ce qu'ils désignent. Vous obtiendrez 1 point par mention d'un instrument de coordination et de direction (plan) et 1 point supplémentaire par description de ce qu'il désigne, total 6 points.

nstrument de coordination et de direction (plan)	Désigne les contenus suivants	
Plan directeur cantonal	Adapte le développement du territoire aux aspects économiques, sociaux et écologiques dans les différents cantons ; permet de coordonner les activités d'aménagement du territoire des communes, des cantons, de la Confédération et des régions limitrophes	

Points

T 2
Points
obtenus

2

Points Instrument de coordination et de direction (plan) Désigne les contenus suivants Plan du paysage Les territoires réservés à l'agriculture, aux forêts, à la nature et aux zones protégées, les zones de séparation, ainsi que les zones d'exploitation de matières premières et les zones de stockage 2 Les installations d'approvisionnement et Plan d'approvisionnement et d'évacuation existantes et prévues, par d'évacuation exemple l'approvisionnement en eau et en énergie, etc. 2

Indication de correction

d'autres solutions :

Plan d'urbanisation :

Désigne à longue échéance (20 à 25 ans) les territoires nécessaires et appropriés aux constructions ; exclut les territoires réservés à la constitution de centres ainsi que les lieux d'habitation et de travail, identifie les zones urbaines protégées.

Plan de mobilité :

Fournit des informations sur les zones existantes et prévues destinées à la circulation, comme les routes, les chemins, les voies ferrées, etc.

Plan des constructions et installations publiques :

L'ensemble des constructions et installations importantes et d'intérêt public pour l'administration, la formation, la culture, la santé, etc.

T 4

Points obtenus

Un système de formation efficace, des centres de formation renommés

Points

1

1

1

1

b. Différents facteurs déterminent l'attractivité d'un lieu. Citez quatre facteurs susceptibles de rendre un site attrayant pour une entreprise. Vous obtiendrez 1 point par facteur pertinent, total 4 points.
 La disponibilité d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, productive et motivée

Un marché du travail peu réglementé

La stabilité politique

Indication de correction

D'autres solutions sont possibles.

T 4

Points obtenus